UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP DE
DAKAR
UCAD

ECOLE DOCTORALE
DE MATHEMATIQUES
ET INFORMATIQUE (ED-MI)

LUX MEA LEX « La lumière est ma loi »

NOTE D'INFORMATION

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION ET DEMANDES DE DÉROGATION – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

L'École doctorale Mathématiques et Informatique (EDMI) informe l'ensemble des doctorants de l'ouverture du dépôt des dossiers de réinscription au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Cette procédure concerne :

- Les demandes de renouvellement d'inscription en deuxième et troisième années de doctorat ;
- Les demandes de dérogation à partir de la quatrième année de doctorat.

Les demandes seront reçues du vendredi 13 novembre 2026 au lundi 15 mars 2027 (délai de rigueur).

Les doctorants sont priés de **déposer un dossier physique complet** auprès du **secrétariat de l'EDMI** avant cette échéance.

Chaque formation doctorale organisera des comités de thèse afin d'examiner les dossiers. Les demandes ayant reçu un avis favorable du Conseil scientifique permettront aux doctorants concernés de poursuivre leur parcours doctoral et de procéder aux formalités administratives correspondantes.

Fait à Dakar, le 13 Novembre 2026

Le Directeur de L'EDMI

Pr. Papa NGOM

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – École Doctorale de Mathématiques et Informatique – Le Directeur

Professeur
Papa NGOM